



Comité interministériel à l'intégration élargi
(Représentants ministériels et représentants de la société civile)
Projet de compte-rendu de la réunion du 16 juin 2022, 10h00 – 12h00,
En présentiel

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction
2. Présentation de la campagne « Je peux voter » du Département de l'Intégration
3. Présentation de l'étude « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg » réalisé avec le CEFIS et le LISER
4. Tour de Table sur le sujet de l'accueil et l'intégration des personnes venant de l'Ukraine
5. Divers

Présents :

Représentants ministériels et représentants de la société civile : Mme Mathilde Dumonceaux (Croix-Rouge luxembourgeoise), M. Sergio Ferreira et M. Marc Piron (Asti), Mme Anita Helpiquet (Clae), Mme Marie-Cécile Charles (Caritas), M. Sylvain Besch (Cefis), M. Alain Bliss (MAEE), Mme Catherine Jost (MLOG), Mme Sophie Lammar (MC) M. Laurent Peusch (ADEM), Mme Isabelle Reinhardt (MESR), Mme Monique Reichert (MENJE), Mme Stéphanie Voll (Direction de la santé), Mariza Guerreiro Victoria (MI).

MIFA : M. Jacques Brosius, Mme Conny Heuertz, Mme Claude Jost, Mme Gesa Schulte, Mme Michèle Zahlen.

Excusés :

Mme Joëlle Gilles (MJ), M. Ben Max (MD), Mme Isabelle Schroeder (MEGA), Claude Tremont (MT).

1. Mot de bienvenue et introduction

Jacques Brosius souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence, d'autant plus qu'il s'agit de la première réunion en présentielle après plusieurs réunions en ligne pendant la pandémie COVID-19.

2. Présentation de la campagne « Je peux voter » lancée dans le cadre des élections communales de 2023 par Michèle Zahlen (Département de l'Intégration)

Premièrement, Michèle Zahlen du Département de l'Intégration a présenté la campagne « **Je peux voter** » lancée dans le cadre des **élections communales de 2023**. La campagne vise à **promouvoir**



l'inscription aux listes électorales et la participation électorale parmi les résidents non-luxembourgeois. Les objectifs principaux de la campagne sont la sensibilisation des résidents non-luxembourgeois aux lois existantes, et à faire passer le message « *Je peux voter* » auprès de tous, dans une approche de favoriser la participation citoyenne. Lors de la campagne, un monitoring sera effectué en collaboration avec le CTIE, dans la période de juin 2022 à juin 2023. Le monitoring vise à ventiler par nationalité et par classe d'âge les résidents non-luxembourgeois inscrits sur les listes électorales communales.

Au fur et à mesure du **monitoring**, le Département de l'Intégration vise à contacter les communes individuellement afin de partager les chiffres les concernant et afin de réfléchir ensemble à d'éventuelles pistes d'amélioration et de promotion de la campagne dans leur commune. A côté des divers canaux de communication en ligne, la campagne inclut également un mini-bus de campagne qui est animé par du personnel du MIFA, mais également par des conseillers à l'intégration. En outre, il est prévu de collaborer étroitement avec les communes afin de passer les infos en ligne directe aux nouveaux arrivants dans les communes. Le CEFIS organisera dans le cadre de la campagne et du monitoring des formations sur les multiplicateurs afin de permettre aux autorités communales d'atteindre le public cible.

Quelques **événements à venir** lors duquel le bus participera : Ettelbrooklyn, Fête de la Famille à Esch, ou encore la Fête interculturelle à Esch.

La procédure législative concernant la nouvelle loi sur les élections communales, qui vise notamment à prolonger les délais d'inscription sur les listes et à supprimer la clause de durée de résidence de 5 ans, est en cours et sera un autre élément important dans la promotion de la campagne. Sergio Ferreira de l'ASTI a souligné l'importance d'impliquer les différents partis politiques dans la campagne.

3. Présentation de l'étude « Le racisme et les discriminations ethno- raciales au Luxembourg » réalisée avec le CEFIS et le LISER et mandatée par le MIFA, par Pierre Weiss (Département de l'intégration)

Pierre Weiss du Département de l'intégration a ensuite présenté le rapport de l'étude « **Le racisme et les discriminations ethno- raciales au Luxembourg** » réalisé avec le CEFIS et le LISER suite à une motion de juillet 2020 de la Chambre des députés qui a invité le Gouvernement « à faire élaborer une étude sur le phénomène du racisme au Luxembourg afin de développer une stratégie de lutte cohérente contre le racisme ». Cette présentation s'est notamment concentrée sur le volet quantitatif de l'étude, et a permis de mettre en lumière que le **phénomène du racisme au Luxembourg n'a pas nécessairement augmenté, mais il s'est surtout transformé**. En effet, il semble y avoir un basculement du racisme idéologique vers un racisme ordinaire (presqu'un racisme sans race) qui repose sur des **stéréotypes culturels et des préjugés ethno- raciaux**. Les résidents questionnés décrivent surtout un ressenti des **micro-agressions dans leur vie quotidienne**. Ceci passe le plus souvent par des commentaires et des assignations identitaires telles que les « Musulmans », les « Noirs », les « Portugais », les « Luxembourgeois », etc. Ensuite il a été constaté qu'en règle générale, les représentations et stéréotypes « racisants » sont plus prononcés chez les personnes plus âgées que chez les jeunes. Il convient néanmoins de noter qu'un grand nombre de discriminations ethno- raciales ressenties ne sont pas reportées par les victimes. Les trois domaines prioritaires sont le **monde de l'entreprise, l'enseignement et**



le marché du logement. Les actions perçues comme des priorités par les résidents sont le **développement de campagnes de sensibilisation à l'anti-discrimination et la diversité.** Et au-delà, on perçoit aussi un souhait de voir se développer des **initiatives concrètes favorisant la mixité et l'interculturalité.** En 2022, un second volet d'entretiens qualitatifs se concentrera cette fois sur les discours, vécus et ressentis des victimes directes ou des groupes à risques.

Suite à la publication du rapport, le MIFA a d'ores et déjà prévu **plusieurs actions** :

1. Un module de trois heures de formation et de sensibilisation sur la diversité et la non-discrimination pour les agents communaux stagiaires, et ce dans le contexte de la réforme de leur formation pendant le service provisoire ;
2. Une conférence-débat de restitution des résultats de l'étude aux experts et acteurs de terrain ayant participé au volet qualitatif réalisé par le CEFIS ;
3. Un cycle de quatre conférences grand public autour du racisme et des discriminations ethno-raciales ;
4. Un cycle de trois workshops sectoriels (emploi, éducation, logement) ;
5. Un état des lieux des formations et initiatives en matière d'interculturalité ;
6. Un appel à projets AMIF non seulement sur la sensibilisation du grand public à la lutte contre le racisme et les stéréotypes ethno-raciaux, mais encore sur la formation à la sensibilité interculturelle pour les professionnels.

Sergio Ferreira de l'ASTI a tiré l'attention sur la révision de la constitution, et sur une chance manquée pour remédier contre davantage de divisions entre luxembourgeois et non-luxembourgeois, en maintenant la mention tous les luxembourgeois sont égaux devant la loi, soulignant le désir davantage d'engagement dans ce sens de la part du gouvernement.

Marie-Cécile Charles de CARITAS a également tiré l'attention sur le contexte actuel avec l'accueil des personnes provenant de l'Ukraine, et le **risque accru de certaines discriminations** et différences de traitement entre des personnes qui fuient des contextes similaires.

Anita Helpiquet du CLAE a regretté que dans la discussion de racisme il est **souvent oublié de faire mention des phénomènes de nationalismes et colonialisme** qui selon elle ont joué un rôle important.

4. Tour de Table sur le sujet de l'accueil et l'intégration des personnes venant de l'Ukraine

Gesa Schulte du Département de l'Intégration a dans un premier temps présenté la nouvelle **plateforme** qui sera **lancée en juillet 2022**, et qui a comme fondement la journée d'orientation dans le cadre du CAI (Contrat d'accueil et d'intégration). Il s'agit d'une plateforme en ligne et publique qui s'adresse à tous les nouveaux-arrivants, résidents et autres personnes intéressées qui aimeraient avoir davantage d'informations sur les différentes administrations, et autres services offerts au Luxembourg. Il s'agit en première ligne **d'une plateforme d'orientation, qui sert à regrouper et orienter le public vers les informations déjà existantes.** Ainsi la plateforme virtuelle contiendra une salle d'exposition avec des différents stands, répartis par thèmes, où les différents partenaires mettent à disposition leurs informations. La plateforme a été créée dans le but d'orienter le public vers les administrations et différents services publics déjà existants, et de donner une vue globale des initiatives déjà



en place. Les partenaires de la plateforme peuvent également organiser des work-shops. Dans le contexte actuel, la plateforme contient également une rubrique avec les informations destinées aux personnes provenant de l'Ukraine, afin de leur faciliter l'accès aux informations.

Il convient de noter que la plateforme offre une grande flexibilité aux partenaires, et prévoit également la possibilité de développer progressivement la plateforme p.ex. en insérant éventuellement dans une deuxième étape d'autres rubriques spécifiques s'adressant à différents publics cibles.

Alain Bliss (MAEE) a mentionné ensuite la **création d'un site internet par l'ONA et guichet.lu** pour les DPIs qui sera prochainement lancé. Ceci pourrait également être rendu accessible via la plateforme.

Alain Bliss a ensuite présenté les nouveaux chiffres du MAEE concernant la Protection internationale et temporaire au Luxembourg pour le mois de mai 2022. Il convient de noter que depuis mars 2022, 3889 demandes de protection temporaire ont été effectuées. Parmi ces demandes, la majorité a évidemment été effectuée par les personnes de nationalité ukrainienne, soit un total de 95,9% des demandes de PT. **Vous trouvez les statistiques détaillées [ici](#).**

Monique Reichert (MENJE), a ensuite donné les informations actuelles de son Ministère. Il convient de noter que depuis mars 2022, **plus de 1300 élèves se sont présentés auprès du SECAM, et ont depuis été scolarisés**, majoritairement dans des écoles publiques. Les élèves ukrainiens souhaitant retourner en Ukraine pour intégrer une université, écriront des examens en ligne au mois d'août, leur permettant de recevoir un certificat.

Sergio Ferreira (ASTI) a ensuite noté qu'un **dictionnaire français-ukrainien-luxembourgeois** est en train d'être finalisé et sera probablement rendu public au mois de juillet. En outre, plus de 400 bénévoles se sont inscrits avec l'ASTI, et des cycles de formation se tiennent par groupes de 60 participants. Une deuxième formation aura lieu le 15 juillet.

Marie-Cécile Charles (CARITAS) a ensuite expliqué que CARITAS gère actuellement 10 structures d'hébergement en collaboration avec l'ONA, avec environ 600-700 personnes en foyer. Elle constate néanmoins un **nombre croissant de familles d'accueil qui se plaignent à cause d'un manque de support**. En outre, beaucoup de questions se posent notamment quant à l'accès au marché du travail, à l'accès aux soins de santé et des questions liées au logement. Un autre point préoccupant observé en pratique est selon Mme Charles **le manque de prise en charge de soins de santé sur le long terme**. Au vu de la prise en charge de soins de santé actuelle omettant souvent une prise en charge des soins de santé sur le long terme, beaucoup de personnes auraient tendance à se rendre plus rapidement aux urgences.

Stéphanie Voll de la Direction de la santé a noté que la **Direction de la santé a déjà effectué plus de 3600 premières consultations pour les personnes ayant obtenues le statut de PT**, et ce service restera actif et sera régulièrement adapté aux besoins actuels.

Plusieurs membres du comité ont souligné l'importance de veiller à ce qu'il existe un traitement égalitaire de tous les demandeurs de protection internationale peu importe leur pays d'origine.



3. Divers

Dernièrement, Sergio FERREIRA note que l'ASTI organise une conférence à l'occasion de la journée mondiale pour les réfugiés « Les personnes sans-papiers au Luxembourg : au-delà des préjugés et des fantasmes ! » (le lundi 20 juin).

Pour conclure, Jacques Brosius a prévenu les représentants ministériels du lancement de l'appel à projets PAN 2023, dont l'événement de lancement se tiendra en date du 27 juin.